

## Discours de Gordon Brown sur l'UEM (27 octobre 1997)

**Légende:** Le 27 octobre 1997, Gordon Brown, chancelier de l'Échiquier, détaille la position du gouvernement britannique à l'égard de la troisième phase de l'Union économique et monétaire (UEM) et de l'éventuelle adoption de l'euro par le Royaume-Uni.

**Source:** Statement by the Chancellor on the Economic and Monetary Union, 27 October 1997. [ON-LINE]. [London]: Her Majesty's Stationery Office, [23.08.2005]. Disponible sur [http://www.hm-treasury.gov.uk/newsroom\\_and\\_speeches/speeches/statement/speech\\_statement\\_271097.cfm](http://www.hm-treasury.gov.uk/newsroom_and_speeches/speeches/statement/speech_statement_271097.cfm).

**Copyright:** (c) Traduction CVCE.EU by UNI.LU

Tous droits de reproduction, de communication au public, d'adaptation, de distribution ou de rediffusion, via Internet, un réseau interne ou tout autre moyen, strictement réservés pour tous pays. Consultez l'avertissement juridique et les conditions d'utilisation du site.

**URL:**

[http://www.cvce.eu/obj/discours\\_de\\_gordon\\_brown\\_sur\\_l\\_uem\\_27\\_octobre\\_1997-fr-9c5cfd42-e606-48e6-9b68-969d6bb328fd.html](http://www.cvce.eu/obj/discours_de_gordon_brown_sur_l_uem_27_octobre_1997-fr-9c5cfd42-e606-48e6-9b68-969d6bb328fd.html)

**Date de dernière mise à jour:** 05/07/2016



## Déclaration du Chancelier de l'Échiquier sur l'Union économique et monétaire (27 octobre 1997)

Madame la Présidente, avec votre permission, je voudrais faire une déclaration sur l'Union économique et monétaire (UEM).

Depuis la fin de la deuxième Guerre mondiale, la Grande-Bretagne n'a connu aucune question plus importante et plus controversée que celle de notre relation avec l'Europe.

Pendant de nombreuses années, les divisions gouvernementales, quel que soit le parti au pouvoir, et donc l'indécision, ont rendu incohérente et floue la politique britannique envers l'Europe.

Sur le plan économique, ces faiblesses se sont traduites par une perte d'initiative et d'influence à l'échelon international et une instabilité récurrente, ainsi que par un questionnement sans fin sur notre direction économique à long terme.

Pour en finir avec cet héritage et établir, même si nous n'avons pu le faire pendant des décennies, un objectif national clair, il est essentiel de maîtriser l'économie; la Grande-Bretagne doit maintenant prendre des décisions difficiles sur l'Europe, si ardu cela soit-il.

La décision concernant la monnaie unique est probablement la plus importante que notre génération aura à prendre pour notre pays. Pourtant, jusqu'à ce jour, les questions économiques concrètes que pose l'UEM n'ont été soumises à aucun examen gouvernemental précis. Il n'y a eu aucune véritable préparation en vue d'une décision, parce qu'aucun des gouvernements précédents n'est parvenu à trouver un consensus sur un soutien de principe, sur l'existence d'une objection constitutionnelle prépondérante au motif de la souveraineté ou sur le choix du gouvernement de faire partie d'une monnaie unique, dans l'hypothèse où celle-ci fonctionnerait, et présenterait de bons résultats. Des formulations comme «conserver la possibilité de choisir», sans jamais se préparer en quoi que ce soit pour rendre cette option concrètement possible – ont, de la même façon, servi de prétexte pour reporter les choix difficiles.

L'heure est venue de faire ces choix et de fixer une direction à long terme pour notre avenir économique en Europe.

Je vais donc me pencher successivement sur les questions de principe, sur les implications constitutionnelles de l'UEM et sur les critères économiques à satisfaire. J'énoncerai la politique du gouvernement dans chaque domaine.

Lorsque nous sommes entrés au gouvernement, j'ai demandé au ministère de l'Économie et des Finances de procéder à une évaluation des critères économiques qu'il convenait de satisfaire. Je rends aujourd'hui publique cette évaluation globale et précise du ministère de l'Économie et des Finances, en accompagnement de ma déclaration; elle est disponible au Vote Office.

### **Les questions de principe**

Commençons par les questions de principe. Pour la Grande-Bretagne, les bénéfices potentiels d'une monnaie unique et performante sont évidents en matière de commerce, de transparence des coûts et de stabilité monétaire. Bien entendu, j'insiste sur le fait que cette monnaie doit s'appuyer sur des bases saines. Elle doit réussir. Mais si elle fonctionne sur le plan économique, nous estimons que l'intégration en vaut la peine.

Ainsi, par principe, une monnaie unique performante au sein du marché unique européen profiterait à la fois à l'Europe et à la Grande-Bretagne.

Deuxièmement, il faut clairement reconnaître que le partage d'une politique monétaire commune avec d'autres États représente de fait une importante mutualisation de la souveraineté économique.

Il y a ceux qui affirment que ce serait un obstacle constitutionnel à la participation britannique à une monnaie unique, indépendamment des bienfaits économiques que celle-ci pourrait apporter à la population de ce pays.

Autrement dit, ils excluraient par principe le choix de la monnaie unique, même si elle allait au meilleur des intérêts économiques du pays.

C'est une objection compréhensible et qui est argumentée sur la base d'un principe. Toutefois, à nos yeux, elle est erronée. Si une monnaie unique est bonne pour l'emploi, les entreprises et la prospérité future de la Grande-Bretagne, il est juste, par principe, de la rejoindre.

La question constitutionnelle est un des facteurs de la décision, mais non un facteur rédhibitoire. Elle signifie plutôt que, pour que l'union monétaire soit une bonne chose pour la Grande-Bretagne, le bénéfice économique doit être clair et sans ambiguïté.

Ma conclusion sur cette question de principe est la suivante: si, en dernière analyse, la monnaie unique est performante, et que l'argument économique est clair et sans ambiguïté, alors le gouvernement estime que la Grande-Bretagne devrait en faire partie.

Il existe une troisième question de principe – le consentement du peuple britannique. L'ampleur même de la décision nous convainc – ici encore par principe – que lorsque la décision d'entrer dans l'euro sera prise par le gouvernement, il conviendra de la soumettre au peuple britannique par référendum. Ainsi, lorsque cette question se posera, à supposer qu'elle se pose, le présent gouvernement s'engage à organiser un référendum. Le gouvernement, le Parlement et le peuple doivent être tous d'accord.

Nous concluons donc que le facteur décisif de l'entrée de la Grande-Bretagne dans une monnaie unique réside dans l'intérêt économique national et dans la clarté et la non-ambiguïté des arguments économiques en faveur du projet.

### **Les cinq critères économiques**

Voyons maintenant l'estimation précise, par le ministère de l'Économie et des Finances, des cinq critères économiques qui définissent la clarté et la non-ambiguïté des arguments en faveur du concept.

Ces critères sont les suivants:

1. la possibilité d'une convergence durable entre la Grande-Bretagne et les économies de la monnaie unique;
2. la possibilité d'une flexibilité suffisante pour faire face au changement économique;
3. l'effet sur l'investissement;
4. l'impact sur notre industrie des services financiers;
5. la possibilité de bonnes retombées pour l'emploi.

#### **i. Les cycles économiques**

La convergence est le premier de ces critères, et le plus important: pouvons-nous être sûrs que le cycle conjoncturel britannique a convergé avec ceux des autres pays européens de sorte que l'économie britannique puisse être stable et prospère dans le cadre d'une politique monétaire commune de l'Europe? Cette convergence doit pouvoir être durable et pérennisée – en d'autres termes, nous devons faire la démonstration d'une période de convergence bien établie.

À l'heure actuelle, le cycle conjoncturel britannique ne suit pas la tendance de celui de nos partenaires

européens. Les taux d'intérêts sont ici de 7 %. C'est le niveau que la Banque d'Angleterre a fixé pour parvenir à nos objectifs en matière d'inflation. Or, en Allemagne et en France, ces taux sont proches de 3 %. Sur tout le continent, les taux d'intérêts à court terme convergent depuis un certain temps en raison de cycles conjoncturels plus homogènes.

Cette divergence des cycles économiques reflète, en partie, les différences structurelles historiques entre le Royaume-Uni et les autres économies européennes, qui s'illustrent en particulier dans notre modèle commercial et le pétrole de la Mer du Nord. Ces différences s'atténuent au fur et à mesure du développement du commerce avec le reste de l'Europe et de l'approfondissement du marché unique.

Toutefois, cette divergence est aussi un héritage de la prédisposition aux irrégularités économiques que la Grande-Bretagne a montrée par le passé, comme en témoignent le boom aux conséquences défavorables de la fin des années 80 et la grave récession du début des années 90.

Depuis son entrée aux affaires, le gouvernement a adopté des mesures à long terme pour assurer notre stabilité, en confiant la responsabilité opérationnelle des taux d'intérêts à la Banque d'Angleterre et en mettant en œuvre notre plan de réduction des déficits relatifs à la dette publique.

Nous aurons besoin d'une période de stabilité et de rigueur constante pour maîtriser l'inflation et la dette publique. Le ministère de l'Économie et des Finances estime que la conjoncture économique britannique actuelle ne converge pas avec les partenaires européens et que cette divergence pourrait se poursuivre un certain temps. Il faudra des années pour faire la démonstration d'une convergence durable.

## **ii. La flexibilité**

Pour réussir une union monétaire, les pays auront besoin d'encore plus de souplesse pour s'adapter aux changements et aux événements économiques inattendus, lorsqu'ils ne pourront plus faire varier leurs taux d'intérêts et leurs taux de change puisque l'euro et un taux d'intérêt unique européen seront en vigueur. La flexibilité peut revêtir une importance particulière pour le Royaume-Uni s'il existe le moindre risque que notre cycle conjoncturel n'ait pas entièrement convergé avec ceux des autres membres de l'UEM.

S'agissant de ce deuxième critère, le ministère de l'Économie et des Finances estime qu'en Grande-Bretagne, la persistance du chômage de longue durée et le manque de compétences – ainsi que, dans certains secteurs, l'absence de la concurrence – militent en faveur d'une plus grande flexibilité pour s'adapter au changement et relever les nouveaux défis de l'adaptation. Le gouvernement a commencé à mettre en œuvre un programme visant à investir dans l'éducation et la formation, à aider les personnes concernées à sortir du système des allocations pour revenir au monde du travail et à améliorer le fonctionnement de nos marchés.

Bien entendu, d'autres pays européens doivent s'attaquer aux questions du chômage et du manque de flexibilité pour faire en sorte que l'Europe, dans son ensemble, soit capable de résister aux futurs chocs éventuels. Le gouvernement continuera d'affirmer que pour la réussite de l'union monétaire, l'employabilité, la flexibilité et le renforcement des politiques en matière de concurrence doivent être placés en tête de liste des priorités.

## **iii. L'investissement**

Le troisième critère est l'investissement: il s'agit de savoir si l'entrée dans l'UEM créerait pour les entreprises de meilleures conditions pour prendre des décisions d'investissement à long terme en Grande-Bretagne. Le ministère de l'Économie et des Finances estime que, par-dessus tout, les entreprises ont besoin de stabilité économique durable et d'un marché unique européen fonctionnant bien. Il conclut que l'adhésion à une monnaie unique performante nous aiderait à créer les conditions favorables à des investissements plus élevés et plus rentables en Grande-Bretagne.

Toutefois, pour l'investissement, le pire serait que la Grande-Bretagne entre dans l'UEM sans s'y être correctement préparée et sans convergence suffisante, avec toutes les incertitudes qui s'ensuivraient.

#### **iv. Les services financiers**

Le quatrième critère pose la question de l'impact que l'adhésion à la monnaie unique aurait sur notre secteur des services financiers. L'UEM affectera cette activité plus profondément et plus immédiatement qu'aucun autre secteur de l'économie.

Selon le ministère de l'Économie et des Finances, nous pouvons maintenant avoir l'assurance que ce secteur pourra prospérer, que le Royaume-Uni soit ou non dans l'UEM, pour autant qu'il soit correctement préparé. Toutefois, il pourrait être plus facile de recueillir les bénéfices des nouvelles opportunités offertes par une monnaie unique depuis l'intérieur de la zone euro. Cela pourrait aider la City, à Londres, à renforcer sa position de premier centre financier européen.

#### **v. L'emploi**

Pour des millions de personnes, la question la plus concrète est de savoir si l'adhésion à une monnaie unique solide serait favorable à la prospérité et à l'emploi. Le ministère de l'Économie et des Finances estime que nos mesures de création d'emploi et une réforme de la protection sociale doivent accompagner toute démarche en vue d'une monnaie unique. Nous concluons finalement que pour déterminer si une monnaie unique est, en pratique, une bonne chose pour l'emploi, il convient de se référer à la notion de convergence durable. Une monnaie unique performante aboutirait à beaucoup plus d'activité et d'échanges commerciaux en Europe.

Le ministère de l'Économie et des Finances estime que, dans certains secteurs essentiels, l'économie n'est pas encore prête pour l'entrée dans l'euro et qu'il reste encore beaucoup à faire. La politique précédente, qui consistait à laisser la possibilité du choix sans se lancer activement dans les préparatifs, a laissé des pans entiers de l'économie non préparés à l'euro.

Nous estimons, globalement, que la Grande-Bretagne a besoin d'une période de préparation et d'une période de convergence durable bien établie. Ces deux périodes nécessitent de la stabilité.

#### **Les conclusions du gouvernement sur l'UEM**

L'application de ces cinq critères économiques mène le gouvernement aux conclusions suivantes qui sont sans ambiguïté.

L'adhésion britannique à une monnaie unique en 1999 ne pourrait satisfaire aux critères et ne répond donc pas aux intérêts économiques du pays. Aucune véritable convergence n'existe actuellement entre l'économie britannique et les autres économies européennes. Tenter de nous joindre maintenant à l'euro reviendrait à accepter une politique monétaire convenant à d'autres économies européennes, mais non à la nôtre. Nous informerons donc nos partenaires que, conformément au traité de Maastricht, nous ne demanderons pas l'adhésion à la monnaie unique au 1<sup>er</sup> janvier 1999.

La question qui se pose alors concerne la période consécutive au 1<sup>er</sup> janvier 1999. Nous pourrions simplement conserver la possibilité du choix, comme par le passé, mais sans directive claire, dans aucune direction, pendant le reste de la législature. Politiquement, ce serait confortable, mais erroné.

L'instabilité, ainsi que les spéculations constantes sur le fait d'«entrer ou non», «plus tôt ou plus tard», entraîneraient des difficultés pour les marchés financiers, pour le commerce et pour l'industrie.

Se préparer en vue de l'éventualité d'une monnaie unique n'en serait que plus difficile, parce que chaque étape de la préparation, chaque discussion sur la question, alimenteraient une nouvelle série de spéculations.

L'intérêt du pays impose d'avoir un cadre stable à l'intérieur duquel planifier.

Et nous en sommes d'autant plus convaincus que, sur la base des critères économiques que nous avons fixés, tout pousse à la même conclusion s'agissant des difficultés concrètes qu'il y aurait à nous joindre à une monnaie unique au cours de la présente législature.

Il n'est nullement besoin légalement, officiellement ou politiquement, de renoncer à notre option de nous joindre pendant la période située entre le 1<sup>er</sup> janvier 1999 et la fin de la législature, et ce ne serait pas non plus un choix sensé. Rien dans le Traité ne nous y oblige. De plus, aucun gouvernement ne peut jamais prédire toutes les tendances économiques susceptibles d'apparaître.

Ce que nous pouvons et devrions faire, c'est énoncer clairement les modalités pratiques d'une entrée dans l'union monétaire lors de cette période. Deux choses sont limpides à la lumière de nos critères économiques. Nous ne pouvons pas, raisonnablement, espérer avoir démontré avant la fin de la présente législature que nous sommes parvenus à une convergence durable et bien installée, plutôt qu'à une situation provisoire. Et le gouvernement vient seulement tout juste de commencer à mettre en place les préparatifs nécessaires qui nous permettraient de le faire. D'autres pays se préparent méticuleusement depuis quelques années en vue d'une monnaie unique. Nous ne l'avons pas fait, pour toutes les raisons exposées.

Ainsi, à moins d'un changement fondamental et imprévu de la situation économique, il ne serait pas réaliste de prendre la décision de nous joindre au cours de la présente législature. Il est donc judicieux, pour les affaires et le pays, de prévoir nos mesures en partant de l'idée que nous ne proposerons pas d'entrer dans une monnaie unique pendant cette législature.

Il y a ceux qui nous pressent de rechercher un consentement de principe, par référendum, maintenant ou à bref délai, mais en vue d'une entrée ultérieure. Tout écart important entre le référendum et la date d'entrée effective saperait les conclusions du référendum.

Parce que la décision essentielle est économique, elle ne peut être prise que lorsque le gouvernement et le peuple pourront juger qu'une convergence durable a été établie.

Par conséquent, à notre avis, l'intervalle entre la décision de nous joindre et notre entrée effective ne doit pas être démesurément prolongé.

### **Les préparatifs**

Comme je l'ai dit, si une monnaie unique fonctionne et réussit, la Grande-Bretagne devrait s'y joindre. Nous devrions donc commencer dès maintenant à nous préparer de sorte que si nous parvenions à satisfaire aux critères économiques, nous pourrions prendre la décision de rejoindre une monnaie unique performante au début de la prochaine législature. À présent, en l'absence de préparation, ce n'est pas une option concrète. Nous devons mettre la Grande-Bretagne en situation de pouvoir faire un vrai choix.

Les questions que soulèvent cette préparation sont d'une grande ampleur – ce sont des questions pratiques pour le monde des affaires aussi bien que pour le gouvernement. Les billets et pièces en euros, par exemple, seront en circulation en Europe à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2002. Certaines entreprises comme Marks and Spencer ont déjà décidé de se préparer à accepter les euros en Grande-Bretagne. D'autres solliciteront des conseils sur les meilleurs choix à faire.

Parce que le gouvernement et le monde des affaires devront mener une préparation intense au cours des prochaines années, nous:

commencerons à travailler sur les dispositifs précis de transition en vue de l'éventuelle introduction de l'euro en Grande-Bretagne, notamment l'introduction des billets et des pièces, pour le cas où nous souhaiterions faire notre entrée;

accentuerons nos efforts pour identifier les mesures que les entreprises devraient prendre dès maintenant

pour se préparer à l'introduction de l'euro en 1999, que nous en soyons ou non partie prenante;

travaillerons avec les entreprises sur les mesures que le gouvernement doit prendre pour se préparer à l'UEM, si nous décidons de nous joindre pendant la prochaine législature.

Pour aider aux principaux préparatifs, j'ai invité le Gouverneur de la Banque d'Angleterre et Sir Colin Marshall, le président de la Confédération des industries britanniques (CBI, *Confederation of British Industry*) à se joindre à moi et au président du Conseil du commerce pour diriger une commission permanente de préparation à l'UEM. Je suis heureux d'annoncer qu'ils ont donné leur accord. J'invite aussi le président de l'association des Chambres de commerce britanniques à se joindre à nous. Sachez enfin qu'une série de conférences régionales et sectorielles sur la préparation à l'union monétaire se tiendront à partir de janvier.

De plus, le Premier ministre a décidé aujourd'hui d'élargir les responsabilités de Lord Simon au sein du ministère de l'Économie et des Finances pour intégrer la préparation européenne du monde des affaires au niveau gouvernemental, et superviser la planification à long terme de la nouvelle commission permanente.

Outre ces préparatifs concrets, nous pouvons mener des réformes qui sont à la fois positives en soi, conformes aux intérêts économiques nationaux, et qui nous aideront à satisfaire aux cinq critères économiques.

Nous encouragerons une plus grande flexibilité économique au Royaume-Uni et en Europe par le biais de notre opération «Getting Europe to Work».

Nous introduirons une nouvelle législation sur la concurrence, qui s'inspirera du meilleur des politiques et pratiques européennes et mondiales et nous continuerons de négocier dans le souci des meilleurs intérêts de notre secteur financier et en vue de l'ouverture au marché unique dans les services financiers.

Nous nous fixerons, entre autres objectifs clés pour notre présidence à l'Union européenne, celui de mener à bonne fin le marché unique européen.

Lors de mon discours de Mansion House, j'ai dit que si nous réussissions à renforcer la capacité de l'économie britannique à soutenir la croissance avec une faible inflation et si les conditions internationales le permettaient, j'espérais abaisser l'objectif en matière d'inflation. Ainsi, nous surveillerions notre objectif dans ce domaine et agirions, à cet effet, à la lumière des éléments fournis par la Banque centrale européenne.

Nous ferons en sorte que nos réglementations fiscales ainsi que notre plan de réduction des déficits continuent d'être en cohérence avec le pacte de stabilité. Nous mettrons ainsi en exergue notre engagement à éviter un déficit excessif, conformément à l'article 104c du Traité, et à soutenir une meilleure coordination des réunions ECOFIN;

Dans l'intérêt de la Grande-Bretagne, il nous faut contenir l'inflation et maîtriser fermement l'emprunt public.

La monnaie unique aura une influence sur la Grande-Bretagne, que celle-ci en soit ou non partie prenante. Le pays a tout intérêt à ce que cette nouvelle devise fonctionne. Des décisions cruciales seront prises lorsque nous occuperons la présidence de l'Union européenne, pendant le premier semestre de l'année à venir. Nous ferons un usage constructif de notre poste en créant un environnement favorable, et nous jouerons pleinement notre rôle pour faire en sorte que le lancement soit réussi – dans l'intérêt de la Grande-Bretagne aussi bien que dans celui de l'Europe.

## Conclusions

En résumé:

nous pensons que, par principe, l'adhésion britannique à une monnaie unique performante serait bénéfique pour la Grande-Bretagne et l'Europe; le facteur fondamental réside dans la clarté et la non-ambiguïté des bienfaits économiques de cette adhésion pour les affaires et l'industrie. Si tel est le cas, il n'y a pas d'obstacle constitutionnel à l'adhésion britannique à l'UEM;

l'application des critères économiques permet de constater que le pays n'a pas intérêt à se joindre à la première vague de l'UEM qui commencera le 1<sup>er</sup> janvier 1999 et que, sauf changement fondamental et imprévu de la situation économique, il ne serait pas réaliste de prendre une décision sur l'adhésion pendant la présente législature;

toutefois, pour que nous puissions réellement choisir à l'avenir, il est essentiel que le gouvernement et le monde des affaires se préparent activement lors de la présente législature, de sorte que la Grande-Bretagne soit en situation de rejoindre la monnaie unique, si nous en décidions ainsi, au début de la prochaine législature.

Madame la Présidente, le temps de l'indécision sur l'Europe est révolu. La période des préparatifs concrets a débuté. Aujourd'hui, nous commençons à construire un nouveau consensus – moderne et tourné vers l'extérieur – pour un pays qui, tout au long de son histoire, a toujours été tourné vers le monde.

Nous sommes le premier gouvernement britannique à nous déclarer en faveur du principe de l'union monétaire. Le premier à déclarer qu'il n'y a aucun obstacle constitutionnel majeur à l'adhésion. Le premier à expliquer que le critère décisif réside dans un bénéfice économique clair et non ambigu pour le pays. Et le premier à offrir un soutien fort et constructif à nos partenaires européens, pour créer plus d'emploi et plus de prospérité.

La politique que j'ai décrite apportera de la stabilité aux affaires, une direction à notre économie et un objectif à long terme à notre pays. C'est la bonne politique pour la Grande-Bretagne en Europe; mais surtout, c'est la bonne politique pour l'avenir de la Grande-Bretagne, et j'en fais recommandation à l'Assemblée.